



Le 23 avril 2026

PAR COURRIEL

Accès à l'information

Complexe Desjardins

Tour Est, 12^e

C. P. 10000, succ. pl. Desjardins

Montréal (Québec) H5B1H7

Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2026-0119

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 3 mars dernier et visant à obtenir :

« [...] le détail complet des dépenses en publicité engagées par votre organisme pour les exercices financiers 2022, 2023, 2024 et 2025, ou pour les années civiles correspondantes si tel est votre mode de compilation.

Je demande que ces dépenses soient ventilées comme suit :

- *Par année*
- *Par type de média (télévision, radio, presse écrite, affichage, numérique, médias sociaux, commandites publicitaires, etc.)*
- *Par campagne ou initiative*
- *Par fournisseur ou agence mandatée*
- *En distinguant les montants bruts engagés et les honoraires d'agence*
- *En précisant les achats médias versus les frais de production »*

(Transcription intégrale)

Tout d'abord, en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, Hydro-Québec diffuse trimestriellement sur son site Web tous les montants correspondant aux dépenses effectuées pour l'ensemble des contrats associés aux différentes campagnes de publicité et de promotion. L'information est disponible à la page « Publicité et promotion – Renseignements relatifs aux contrats » à l'adresse suivante :

<https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/contrats-publicite-promotion.html>

En réponse à une partie de votre demande, nous vous dirigeons vers notre réponse à la demande d'accès à l'information DAI-2024-0643, accessible sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/DAI-2024-0643_document.pdf

Par ailleurs, vous trouverez en annexe le tableau des achats médias de 2025.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline
Vice-présidente – Affaires juridiques et cheffe de la gouvernance

p. j.